



Assemblée générale

Distr. limitée
4 novembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Sixième Commission

Point 181 de l'ordre du jour

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Institut de coopération économique régionale pour l'Asie centrale

Afghanistan, Azerbaïdjan, Chine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie, Ouzbékistan, Pakistan, Tadjikistan et Turkménistan : projet de résolution

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Institut de coopération économique régionale pour l'Asie centrale

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Institut de coopération économique régionale pour l'Asie centrale,

1. *Décide* d'inviter l'Institut de coopération économique régionale pour l'Asie centrale à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur ;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

